

PLAN D'OCCUPATION 2024

Extrait du courrier des Forces Aériennes – Décembre 2023

Aéroport de Sion

L'aéroport de Sion reste une infrastructure importante pour les opérations des Forces aériennes. Son utilisation est réglée dans l'accord de principe liant le canton du Valais, la ville de Sion et le DDPS.

En 2024 l'aéroport servira d'aérodrome de dégagement pour tous les vols journaliers d'entraînements avec avions de combat (lundi – vendredi), ainsi que pour les missions de police aérienne.

L'aéroport de Sion serait utilisé comme aérodrome de réserve et de dégagement dans le cadre des opérations de protection du WEF 2024. En cas de fermeture de la Base aérienne de Payerne pour des raisons techniques ou météorologiques, des détachements seront engagés à Sion pour y poursuivre les opérations.

Les vols de familiarisation des nouveaux pilotes qui effectuent leur transition sur F/A-18 auront lieu ponctuellement durant l'année.

Les Forces aériennes tiennent à disposer à Sion de prestations de sécurité aérienne autorisant des approches par visibilité réduite. Des vols aux instruments guidés par radar seront donc régulièrement effectués pour maintenir le niveau d'entraînement et la validité des licences des contrôleurs de Skyguide.

Le centre d'apprentissage continue de former 30 apprentis dans son infrastructure ultramoderne.

Commandement des Opérations
Forces aériennes

Divisionnaire Peter Merz
Commandant